

La Ville de SOYAUX recrute

**1 adjoint au responsable du service voirie/agent polyvalent de voirie et
logistique H/F
Poste à pourvoir le 1^{er} décembre 2023**

| |
|---|
| Cadre d'emploi : adjoints techniques territoriaux, agents de maîtrise territoriaux (catégorie C, filière technique) Statut titulaire, à défaut contractuel Poste à temps complet Affectation : Pôle Aménagement et Développement / service voirie, transport, logistique, propreté |
|---|

Missions :

Mission d'encadrant en l'absence du responsable voirie

Remplacement du responsable de service dans ses missions en son absence
Assurer l'encadrement des agents du service en l'absence du responsable
Surveiller les travaux dans le respect du règlement de voirie
Reporting quotidien au responsable du service

En tant qu'agent polyvalent voirie/Logistique

Assurer l'exécution des travaux de chaussée, terrassements, déblaiements et travaux divers nécessaires à la bonne tenue du domaine public routier, en suivant des directives ou d'après des documents techniques.

Activités principales :

Assurer une mission de surveillance et de diagnostic des principales dégradations de la voirie et interventions d'urgence.
Gérer les réparations, l'enlèvement et la pose de mobilier urbain et l'exécution de petits travaux de voirie. Effectuer l'entretien de la signalisation horizontale et verticale.
Gérer la maintenance courante de l'outillage de chantier. Assurer la réparation et remise en état des revêtements de chaussée.
Suivre la flotte des véhicules municipaux.
A terme, suivre le marché de travaux d'entretien de la voirie.
Effectuer un travail d'astreinte sur des périodes déterminées.
Assurer une intervention rapide en cas d'accident ou de fortes intempéries (neige, verglas).

Savoirs :

Connaître les techniques de pose de protection et de signalisation temporaire.
Avoir des connaissances relatives aux ouvrages (les chaussées, les corps de chaussées, les revêtements routiers, etc.)
Avoir des notions sur les matériels et matériaux utilisés (sols, revêtements, bordures, caniveaux, pavages, bétons et mortiers)
Permis B + permis BE
CACES R382 catégorie F
Maîtriser les logiciels Word, Excel, et ATAL (gestion des interventions)
Connaître la réglementation hygiène et sécurité
Avoir des notions de sécurité et risques pour le public
Connaître les procédures de signalisation du danger
Avoir des notions élémentaires de gestion du domaine public
Avoir des connaissances sur le mobilier urbain

Maîtriser la petite mécanique sur les engins
Maîtriser les techniques de peinture et de marquage au sol
Connaître les principes et normes de signalisation

Savoir faire :

Maîtriser les différents types de peintures et leur utilisation, les risques d'utilisation des produits (toxicité).

Avoir des notions de lecture de plans et d'usage des instruments de mesure.4 Maîtriser les techniques de pose d'éléments d'ouvrages de voirie.

Connaître les techniques de réalisation de petits ouvrages maçonnés de revêtements routiers et urbains, les techniques de raccords aux systèmes de réseau, réalisation du corps de chaussée, décaissage ou démolition de chaussée.

Maîtriser les techniques de maçonnerie et de bitumage, les principes de fonctionnement des outils spécialisés embarqués sur l'engin (godet, benne, pinces, etc.)

Connaître les règles de sécurité sur les chantiers, les autorisations de conduite, les techniques de conduite d'engins et de véhicules (y compris véhicule de déneigement), les normes sanitaires, les règles et consignes de sécurité, les techniques d'entretien des différents types d'outillage.

Détecter les dysfonctionnements et dégradations des ouvrages (art et assainissement) de la voie publique (chaussée, signalisation). Prendre l'initiative d'une intervention de premier niveau à titre préventif ou curatif.

Poser les protections et la signalisation temporaires de chantiers.

Effectuer la mise en œuvre de peintures, produits de marquage au sol. Poser des éléments de voirie.

Lire, comprendre et appliquer les consignes de sécurité.

Assurer la sécurité des usagers et des agents

Savoir être :

Savoir travailler en équipe

Etre en capacité d'informer de façon claire les différents responsables des contraintes et difficultés techniques inhérentes à certains choix

Savoir rendre compte de son activité.

Savoir communiquer avec les usagers.

Conditions particulières :

Temps de travail : 37h30 / semaine, du lundi au vendredi de 8h à 12h et 13h à 16h30

25 jours de congés + 14 jours de RTT

Rémunération indiciaire + régime indemnitaire (IFSE)

Participation de l'employeur à la mutuelle prévoyance

Possibilité de participer à des séances de sport dirigées par des éducateurs de la commune

Adhésion au CNAS

Lettre de motivation et CV à adresser avant le 06/10/2023 à 17h

- par courrier à Monsieur le Maire de SOYAUX, service des ressources humaines, 235 avenue du Général de Gaulle 16800 SOYAUX
- par mail à erik.desmet@mairie-soyaux.fr